

Les bords du Gave
Avenue de la République
Salle Marcelle Courtois
Mortimer de Lassence
Les jardins de Mazères



La Vallée heureuse

Les Pindats

Les Aguts

Henri IV

MAZÈRES ISONSONS

Les Coteaux

Le Hameau

Courtois

Allée de Lezons

Le Sulky

Le stade

La Garenne



Édito

L'OPTIMISME RAISONNÉ

Depuis un demi-siècle notre société a pris l'habitude de vivre de crise en crise : la révolte de Mai 68, le premier choc pétrolier, l'inflation galopante, la désindustrialisation du pays, le chômage endémique, les gilets jaunes, le réchauffement climatique, le coronavirus, les confinements, l'invasion de l'Ukraine, la guerre à la porte de

l'Europe, l'inflation de l'énergie, le pouvoir d'achat, la crise démocratique... Finalement, aujourd'hui notre société vit plutôt dans un état permanent de crises successives ou cumulées, celui d'un monde en perpétuelle révolution.

Pourtant il faut garder les yeux ouverts sur une autre réalité que nous vivons au quotidien et qui n'est pas assez mise en avant dans notre pays : la réalité de la créativité et l'innovation des entrepreneurs, du dynamisme de leurs équipes, du courage des agriculteurs, des commerçants et artisans, du talent des artistes, des enseignants. Gardons aussi les yeux ouverts sur la générosité des bénévoles, l'engagement associatif, le professionnalisme des agents du service public et la mobilisation des élus auprès des concitoyens... (à lire tout au long de ce journal !).

Dans notre village et tout autour de nous, nous rencontrons chaque jour enfants et adultes de tous âges dont les idées, les initiatives, les compétences, le savoir-faire, le sens de l'innovation, ou tout simplement la bonne volonté, la bienveillance, la gaieté et l'humour contagieux sont sources d'inspiration et de motivation pour améliorer encore la qualité de vie dans notre village où il fait si bon vivre (lire ci-contre).

Dans notre commune c'est cet optimisme raisonné qui a guidé la construction du Budget 2023, un budget équilibré et volontariste qui regarde en face les contraintes tout en préservant les investissements qui préparent l'avenir, dans une lucidité heureuse.

Votre Maire,
Monique SÉMAVOINE



7ème VILLAGE DE FRANCE OÙ IL FAIT BON VIVRE...

Cette année encore, **notre village a reçu en février le Label 2023 de l'Association des « Villes et Villages où il fait bon vivre »** (en progression de 5 points sur 2022) : **7ème village de France et 2ème village du Département des Pyrénées-Atlantiques derrière Guéthary... autrement dit... 1er village du Béarn !**

Ce classement s'effectue à partir de 198 critères répartis dans dix catégories différentes (qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerces et services, protection de l'environnement, éducation, solidarité, sports et loisirs, attractivité immobilière). Chaque analyse par critère provient de sources officielles (INSEE ou organismes étatiques).

Pour récompenser les communes ayant obtenu les meilleurs résultats sur la base de cette enquête approfondie, l'association constitue un cercle fermé de territoires distingués sur les **34 820 communes de France métropolitaine**, qui, grâce à leur excellence dans les thématiques importantes selon les Français, sont éligibles **pour exploiter le label Villes et Villages où il fait bon vivre**.

Ce label est le symbole du rayonnement positif du bon vivre au sein du territoire. Il permet de capitaliser sur une image valorisante auprès des habitants et séduisante pour les nouveaux arrivants.



INVITATION
Pose de la 1ère pierre

cœur de village
UN NOUVEL ART DE VIE

Tous les Mazérois sont conviés à
LA POSE DE LA 1ÈRE PIERRE DU PROJET CŒUR DE VILLAGE
Vendredi 12 Mai 2023, à 17h
Rue Louis Barthou à Mazères-Lezons
La manifestation sera suivie d'un cocktail

axanis
xcisn
r2010

MAZÈRES-LEZONS
PAU
BÉARN PYRÉNÉES
Communauté d'agglomération
MAZÈRES-LEZONS
Région Nouvelle-Aquitaine
France

Sommaire

2 & 3

LES GRANDS
CHANTIERS

REHABILITATION - CENTRE SOCIAL
ET BIBLIOTHÈQUE
LE GRAND CHANTIER DU CENTRE-BOURG
A COMMENCÉ

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE :
QUARTIER DES MURIERS

BIENTÔT... UN LABORATOIRE D'ANALYSES
DE BIOLOGIE MÉDICALE

4

LES GRANDS
CHANTIERS

PROJET À VENIR...
RÉQUALIFICATION
DU QUARTIER SULKY

5

LES FINANCES
DE
LA COMMUNE

6 & 7

EN DIRECT DE
MAZÈRES-LEZONS

8

L'URBANISME
POUR LES NULS

CARNET /
MEMENTO /
AGENDA



LES GRANDS CHANTIERS

Réhabilitation : Centre social et Bibliothèque

Comme annoncé dans le dernier numéro de *Mazères Lisons* (n° 31) le grand chantier de réhabilitation a commencé en début d'année et va durer 6 mois jusqu'en Juillet 2023 :

Les locaux communaux qui sont mis à la disposition du Centre social par la Mairie vont être entièrement réhabilités pour un montant de 500.000 €.

Dans un premier temps tous les sols ont été enlevés et désamiantés dans les salles d'activités, dans tous les bureaux, la cuisine, les couloirs de distribution des locaux et

dans le nouvel espace central. La commune profite de ce chantier pour inclure dans cette opération très délicate le changement du sol de la Bibliothèque municipale. Ces travaux de désamiantage ont été réalisés dans des conditions de confinement absolu.

L'espace central est agrandi par la démolition du patio-verrière, lequel est remplacé par la construction d'une nouvelle charpente centrale en zinc.

L'étanchéité de la toiture-terrasse qui posait de gros problèmes depuis des années va aussi être reprise, tout comme l'amélioration du fonctionnement des systèmes de chauffage, de ventilation et d'électricité, ainsi qu'une mise en accessibilité des locaux conforme aux règles en vigueur.

Rappel : ce projet est aussi l'occasion de remplacer toutes les fenêtres de toit des logements communaux situés au 1er étage du bâtiment.

→ Pendant les travaux, les activités continuent :

Durant toute cette période, l'activité du Centre social se poursuit en se répartissant sur d'autres locaux :

- les bureaux administratifs du Centre social sont installés dans une salle de réunion voisine et dans la maison contigüe à l'école primaire, juste en face de La Poste : Accueil, Direction, Comptabilité, bureaux du personnel... ;
- les activités pour adultes, familles, jeunes et enfants sont délocalisées à la Salle Marcelle Courtois, au Stade municipal,
- la Bibliothèque a déménagé dans les locaux voisins ;
- la Crèche a un dortoir provisoire pour éloigner les bébés des nuisances du chantier : ils font leur sieste dans un bâtiment provisoire installé dans le jardin ; par ailleurs une salle d'activité s'est installée dans un local mitoyen de La Poste mis à disposition par la Mairie ;
- le Centre de Loisirs des mercredis et vacances scolaires accueille les enfants dans les locaux des écoles élémentaire et maternelle.



Le patio avant la démolition



Le patio pendant la démolition



Pose de la nouvelle charpente

Le grand chantier du Centre-bourg a commencé

Comme annoncé dans le *Mazères Lisons* (n° 31), ce très grand chantier est entré dans sa phase opérationnelle : en janvier 2023 les marchés ont pu être signés avec les entreprises retenues à la suite de la consultation préalable, et début février des engins de chantier sont arrivés sur le terrain.

Une cabane de chantier est installée et les travaux de VRD sont lancés : voirie et réseaux divers de génie civil.



Le grand chantier du Centre-bourg a commencé

► MAÎTRISES D'OUVRAGE

- L'aménagement de la Place du Village, la construction de la future Halle et de la salle communale sont sous maîtrise d'ouvrage de la Mairie assistée par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif TEQUIO.
- La construction des bâtiments à destination des professionnels est sous maîtrise d'ouvrage de Pau Béarn Habitat : café multi-services, cabinet médical, institut de beauté, ostéopathe, Relais d'assistantes maternelles...
- Les logements locatifs sociaux sont également sous maîtrise d'ouvrage de Pau Béarn Habitat,
- Les villas et appartements en accession à la propriété sont sous maîtrise d'ouvrage de la SCCV Cœur de Village composée d'AXANIS et CISN.

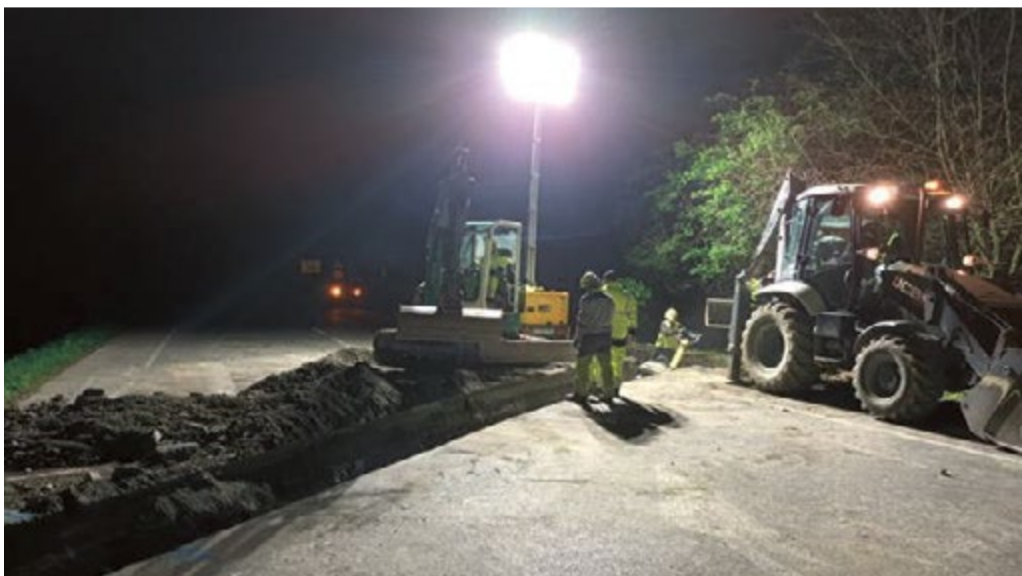
► FINANCEMENT

Côté Mairie, pour financer l'aménagement de la Place centrale et de la Halle, les demandes de subventions sollicitées commencent à être acceptées. Le détail de ces subventions espérées sera publié ultérieurement, après les réponses de l'État, du Département, de l'Agglomération, la Région, et l'Europe.



➔ Coût du projet : 799.904€

Renouvellement du réseau d'eau potable : quartier des Mûriers



De part et d'autre de la rocade, entre Mazères-Lezons et Gelos, le Syndicat Mixte d'Eau Potable (SMEP) de la région de Jurançon va procéder ce printemps à d'importants travaux de renouvellement de son réseau d'eau potable sur un linéaire d'environ 1 Kilomètre entre Mazères et Gelos.

Les travaux ont débuté mi-avril pour se terminer dans le courant de la mi-juin, dans la mesure où les conditions météorologiques ne perturberont pas le planning prévu. Ces travaux consisteront à renouveler, à l'identique, une conduite d'eau potable en fonte de 400 millimètres de diamètre.

Le cheminement de la future conduite empruntera l'espace vert situé le long de la rue des Mûriers. La butte de la rocade sera ainsi traversée en deux endroits : au droit du giratoire d'une part, et au bout de l'espace vert d'autre part.

Le fuseau de pose de la conduite, côté espace vert du Clos des Mûriers, sera positionné au plus près du pied de la butte de la rocade et s'éloignera au maximum des arbres présents sur le site. L'entreprise retenue pour exécuter ces travaux aura l'obligation de reconstituer à l'identique la butte existante, l'espace vert emprunté ainsi que remplacer les arbres ou arbustes existants qui n'auraient pu éviter des dommages, conformément aux préconisations de la Commune et celles du Conseil Départemental en tant que gestionnaire de la rocade.

Afin de limiter au maximum l'impact de ces travaux auprès des riverains et des usagers concernés, l'entreprise retenue met en place d'importants moyens en matériel et en personnel, ce qui occasionne des mouvements d'engins et des perturbations potentielles. Toutefois, le SMEP, son maître d'œuvre et l'entreprise retenue, mettent tout en œuvre pour limiter la gêne occasionnée, notamment en effectuant des travaux de nuit.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter directement le SMEP de la région de Jurançon au 05 59 06 45 97, ou par courriel à l'adresse contact@smep-jurancon.fr



Bientôt...

Un laboratoire d'analyses de biologie médicale

À l'entrée du village en bordure de rocade et de la RD37, la société BIOPÔLE fait actuellement construire un bâtiment qui abritera un nouveau Laboratoire d'analyses. Les travaux ont commencé en mars 2023 et devraient s'achever en fin d'année.



LES GRANDS CHANTIERS



Projet à venir...

Requalification du quartier Sulky

Situé rue du Fer à Cheval, le Sulky est un quartier qui mérite de longue date une profonde réhabilitation. Les habitants dénoncent à juste titre un manque d'entretien des logements et se plaignent de nuisances récurrentes.

Il y a quelques années, alors que le bailleur social annonçait son intention de vendre en un seul bloc le parc tout entier des logements, la Mairie s'est opposée à cette idée tant que les bâtiments et les espaces extérieurs n'auraient pas bénéficié d'une complète requalification.

C'est ainsi que le bailleur social CDC Habitat, en concertation avec la Mairie, travaille depuis trois ans sur un projet de réhabilitation du quartier SULKY, un projet estimé autour de 3 millions d'euros.

En 2021 et 2022, plusieurs réunions publiques ont été organisées par la Mairie avec les habitants, en présence de la Directrice de CDC Habitat, de la Maîtrise d'ouvrage et des architectes missionnés par le Bailleur social. La dernière réunion a permis d'aboutir à la présentation des futurs travaux de rénovation qui seront réalisés à l'intérieur des appartements et dans les parties communes, ainsi que le réaménagement de la place centrale au milieu des résidences, pour que les espaces extérieurs ainsi remodelés apportent une meilleure qualité de vie.

Pour les résidences : l'appel d'offre pour la réhabilitation des bâtiments et des appartements va être lancé par CDC Habitat avant l'été. Ces travaux sont prévus pour la fin d'année 2023, et devraient durer de 14 à 16 mois.

Pour les espaces extérieurs (placette, stationnement, voirie, trottoirs) : le Permis d'aménagement global sera déposé par CDC Habitat en Mai 2023, les marchés seront lancés en Septembre, et les travaux pourraient commencer en Mars 2024 pour une durée estimée à environ 6 mois.

C'est à la condition de cette requalification complète du quartier que la Mairie accepte de participer aux dépenses de rénovation de la voirie et des trottoirs.

Pour CDC Habitat, l'enveloppe globale s'élève à environ 2 800 000€, soit un coût d'environ 40 000€ par logement. Les 4 bâtiments comptent en tout 71 logements. 31 places de stationnement seront également revues ou réaménagées en évitant la possibilité de se garer devant les pas-de-porte des résidences.

► LES CONTOURS DU PROJET

La place centrale et la partie arrière seront redessinées avec l'aménagement d'espaces verts et de voies piétonnes marquées et convergentes vers le cœur de la placette.

Les stationnements seront alignés différemment avec un nombre de places identiques mais mieux organisées. Un revêtement de sol bien lisible permettra de délimiter les espaces piétons, circulation, stationnement afin de favoriser une circulation douce et une voie piétonne en pied de bâtiments.

Les bacs à déchets seront remplacés par des conteneurs enterrés qui permettront le tri des ordures ménagères, des emballages, des bio-déchets de cuisine.

Enfin l'accès aux bâtiments sera sécurisé via des visiophones pour limiter les allées et venues intempestives et maîtriser les entrées depuis chaque logement.

► EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS RÉNOVÉS

Chaque bâtiment aura un traitement identique : ravalements de façades, boise-ries repeintes, sols souples sur la circulation des parties communes, peinture des murs, réfection des portes palières et étanchéité. L'ambiance générale a été repensée avec des faux plafonds et des luminaires.

Et aussi en intérieur des logements : VMC, chaudière, menuiseries, volets, salles de bains refaites avec baignoire ou douche avec meubles vasque, ainsi que des murs du plafond jusqu'au sol.

Quels appartements seront vendus ?

À la fin de ces importants travaux de requalification des logements, des résidences et du quartier, tous les logements pourront être proposés à la vente par CDC Habitat selon certaines conditions :

- les locataires occupants seront prioritaires pour le rachat de leur logement... mais ils n'auront aucune obligation d'acheter et pourront rester locataire de leur logement aussi longtemps qu'ils le souhaitent ;
- en revanche chaque logement libéré par son locataire pourra faire l'objet d'une vente.

LE MOT DE LA MINORITÉ

Chères Mazéroises, Mazérois,

Nous voilà à mi-mandat, trois ans que nous nous sommes engagés pour défendre les valeurs qui nous sont chères et qu'une grande partie d'entre vous partage, puisque vous avez été plus de 36% à nous suivre aux dernières élections municipales. Ces valeurs sont l'écologie, la citoyenneté, la démocratie et le lien social. Pour une collectivité qui soit à l'écoute et puisse répondre aux besoins de ses administrés. Pour une municipalité qui puisse anticiper les changements auxquels notre société doit faire face aujourd'hui et demain. Pour une municipalité qui s'engage réellement dans la vie associative de la commune. Durant ces trois ans, nous avons été force de propositions (en vain) et nous continuerons à défendre des initiatives pour plus de lien social, d'autonomie énergétique et alimentaire ainsi que pour une économie locale et durable.

Nous vous invitons à nous rejoindre dans notre réflexion pour construire ensemble un avenir harmonieux respectant notre territoire et tous ses habitants. Nous croyons que c'est au niveau local que nous pouvons agir concrètement pour façonner notre vie, aujourd'hui mais surtout demain, celle de nos enfants. Participez à nos réflexions en écrivant à contact@lecml2020.fr

Le groupe citoyen écologiste et solidaire

LES FINANCES DE LA COMMUNE



Un budget 2023 équilibré et volontariste pour une année de grands travaux

Le Compte administratif 2022

Dans un contexte de sortie de crise sanitaire, en pleine crise énergétique et dans une situation inflationniste, **l'exercice budgétaire 2022 s'est soldé par un résultat de fonctionnement positif de 320 270€ qui s'ajoute à l'excédent reporté de 1 351 335€, ce qui porte le fonds de roulement de la commune au 31 décembre 2022 à 1 671 605€.**

La section investissement, quant à elle, a dégagé **un excédent de financement de 85 059€ avec des recettes qui s'élèvent à 1 511 589€ et des dépenses à 1 426 529€.**

À noter que l'encours de la dette de la commune est de 812 065€, soit une augmentation de 1,2 % par rapport à 2021, s'expliquant par la réalisation de l'emprunt, inscrit au budget, de 300 000€ pour financer en partie l'aménagement de la RD37. **La capacité de désendettement est de 2,57 années, ce qui est un excellent ratio.**

Le Budget primitif 2023

Il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 3 104 063€. La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 2 454 228€.

- Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sont en augmentation de +8,61%, en raison essentiellement de la crise énergétique qui entraîne une augmentation importante des tarifs du gaz et de l'électricité, malgré une consultation au niveau régional engagée par les syndicats d'énergie et la mise en place par l'État d'un « amortisseur » électricité et en raison du niveau de l'inflation qui est estimé à 5,4% sur l'année 2023 et qui impacte donc fortement, comme tout un chacun, le budget de la Commune.
- Les dépenses réelles d'investissement seront consacrées au remboursement annuel de la dette pour 59 850€ ; au financement du solde de la subvention pour la construction des logements sociaux aux jardins de l'Oustau, auprès de Domofrance, pour 14 862€ et aux travaux d'investissement prévus en 2023 pour 1 408 400€, via notamment la réhabilitation du Centre social (577 400€), des travaux d'économie d'énergie sur le complexe sportif (15 000€), la fin de la mise en œuvre de l'accessibilité de la salle polyvalente (2 300€) et l'installation d'un abri à vélos à l'école maternelle (1 100€).
- Et bien sûr ce budget prévoit l'aménagement de la place publique du Centre Bourg (première tranche à 475 846€). Concernant ce chantier, le plan de financement a été mis à jour et voté pour la réalisation d'une place publique, la construction d'une halle couverte et d'un local communal pour un montant de 799 904€, soit une économie de 157 136€ par rapport à la prévision initiale de 957 540€.
- Enfin, le réaménagement de la place du Sulky verra également débiter sa première tranche pour 125 000€.

Pas de hausse des impôts directs locaux

Le Conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les impôts directs locaux : les taux adoptés l'année dernière resteront les mêmes, soit 10,21 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, 28,82 % sur le foncier bâti et 50,49 % sur le non-bâti. Ils seront néanmoins impactés par la revalorisation forfaitaire nationale des bases fiscales à hauteur de 7,10 %, fixée par l'Etat dans la loi de finances.

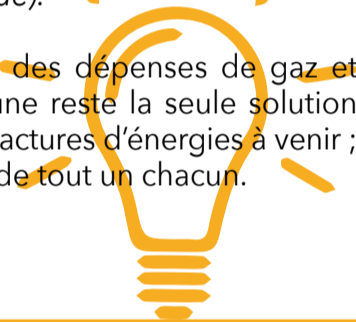


ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Au-delà de l'extinction de l'éclairage public depuis le 1er Octobre 2022, un plan d'économies d'énergie a été mis en place afin de faire face à la crise énergétique : certaines mesures se sont avérées supportables, d'autres drastiques : souvent acceptées, parfois déplorées.

Les locaux scolaires, la bibliothèque, les bureaux de la mairie sont chauffés à 19° tandis que les couloirs et les salles inutilisées sont éteints. Tout comme sont non chauffées les salles d'activités mises à disposition des associations, la salle Marcelle-Courtois (*chauffée pour des soirées ponctuelles et sur des activités regroupées en une seule journée pour le centre social*), la salle polyvalente et les vestiaires sportifs (*eau chaude des douches maintenue*).

Comme dans chaque foyer, la restriction des dépenses de gaz et d'électricité dans le budget de la commune reste la seule solution pour limiter l'augmentation inévitable des factures d'énergies à venir ; une solution qui nécessite de réels efforts de tout un chacun.



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ EN MAI

Enedis a prévu de réaliser, sur le réseau de distribution, des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

**Coupures : le mardi 16 mai 2023
de 14h00 à 14h15 et de 16h30 à 16h45**

- Rue Corisande d'Andoins : du 1 au 21, 2, 6 au 30
- Rue Gabrielle d'Estrées : du 1 au 5, 2 au 6
- Chemin des Aguts
- Rue Fondères : au 6
- Rue Henri IV : du 29 au 31, 45, 32 au 44, 48 au 50, 29B, N35

ZONE ARTISANALE

- Rue de l'Aulhé : du 1 au 13, 2 au 14
- Rue Marguerite de Valois : du 1 au 23, 27 au 29, 2 au 14, 18, N4
- Allée des Coteaux : au 1

Plantations au stade municipal



Samedi 25 février, **les enfants du Conseil municipal** ont chaussé leurs bottes et retroussé leurs manches pour planter des arbres.

Dans leurs tenues de jardiniers, ils étaient une bonne dizaine encadrés par des élus de la commune : Anne Chauvancy, Michel Bille, Joaquim Costa, Bruno Vermesse, Valérie Casenave dit Milhet et Nicole Bilhou.

À eux tous, ils ont planté une quinzaine d'arbres avec l'assistance des services techniques communaux, Cédric Bressan et Denis Loupy qui avaient aussi préparé la veille les trous dans la terre. Promise au programme électoral 2020 de la municipalité, cette volonté de planter des arbres figurait également parmi les vœux du jeune Conseil municipal élu en 2022.

Aussi adultes et enfants ont croisé leur volonté pour travailler ensemble en commission. Ils ont choisi des lieux de plantation et sélectionné des essences à planter : lagerstroemias, cerisiers à fleurs, érables, savonniers etc...



UNE LEÇON GRANDEUR NATURE

Les adultes ont guidé les enfants, notamment pour analyser les contraintes préalables sur le terrain. Où passent les réseaux souterrains de l'eau potable, de l'assainissement, de la ligne à haute tension ? Quels espaces réserver pour les accès des véhicules techniques (*camions, tracteurs...*) ? Quelles essences choisir pour éviter les plus fragiles ou celles qui demandent trop d'entretien ou trop d'arrosage ?

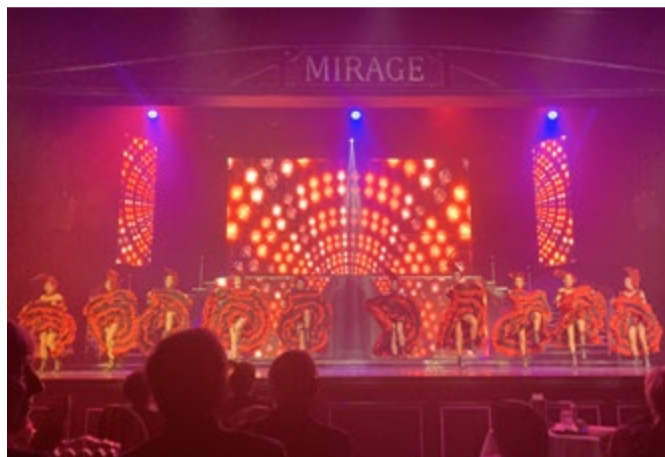
Un travail pris très au sérieux par les enfants qui ont parfaitement pris en compte ces contraintes. Du coup tout le monde est tombé d'accord sur le plan général des plantations d'une quinzaine d'arbres, pour la sélection des essences en fonction de leur croissance future, de leur fleurissement ou de la couleur du feuillage, de l'ombre qu'ils offriront...

Tout le monde s'est retrouvé un samedi au stade pour une belle matinée de plantations qui s'est conclue par un casse-croûte bien mérité !



Le voyage annuel des Aînés

Énorme succès du voyage des Aînés : ils étaient 120 pour la sortie annuelle d'octobre offerte par le CCAS qui les a conduits au Cabaret « Le Mirage » à Mezos dans les Landes. La magie des paillettes pour un déjeuner-spectacle éblouissant qui a mis des étoiles dans les yeux !



Concert du Nouvel An



Pour le 10ème concert du Nouvel An à Mazères-Lezons, devant un public de 400 spectateurs, l'Orchestre symphonique du Sud-Ouest (OSSO) a proposé samedi 21 janvier un plateau de musiques symphoniques, essentiellement d'Europe centrale avec Mozart, Beethoven, Strauss, Offenbach, Dvorak et Liadow. Des extraits des « Noces de Figaro » de W.A. Mozart ont ouvert ce concert puis deux extraits de « La Flûte enchantée » ont pris le relais dans la seconde

partie. Danses slaves (*tchèque et ukrainienne*), valse et polka, barcarolle ont fait voyager le public au XIXème siècle.

Le concert s'est achevé par la symphonie dite « Pastorale » de Beethoven, un chef-d'œuvre composé à 38 ans, avec des thèmes de danses allemandes utilisés tout au long de cette 6ème symphonie, véritable tableau hommage à la vie paysanne au début du XIXème siècle. L'immense compositeur avait voulu restituer ici une vision romantique de la ruralité et une peinture d'un univers qui, déjà en 1808, est ressenti comme un idéal en voie d'extinction face à l'urbanité en plein essor. En clôture du Concert du Nouvel an, le Chef d'orchestre Alain Perpétue a confié la baguette à Mme le Maire... qui l'a aussitôt confiée à son tour à Carmen (9 ans) qui a dirigé avec brio l'Orchestre symphonique du Sud-Ouest.

Repas du Nouvel An des Aînés

Le déjeuner du Nouvel An offert aux Aînés par le CCAS a réuni 128 convives qui se sont régalés avec un menu de fête très apprécié. Et avec l'animation d'Alain Steiner tout au long de ce repas très joyeux, les convives ont beaucoup chanté, dansé et même fait tourner les serviettes. C'était véritablement des retrouvailles très heureuses après deux années sans ce rendez-vous festif.





L'URBANISME POUR LES NULS

6 GUIDES À CONSULTER AVANT TRAVAUX CHEZ VOUS !

Vous envisagez des travaux comme remplacer vos menuiseries, ravalier votre façade ou changer votre toiture ou encore installer une piscine, remplacer votre portail, changer votre clôture, construire un abri de jardin ? Vous ne savez pas comment renseigner votre dossier d'autorisation d'urbanisme

(simple Déclaration Préalable ou Permis de construire) ?

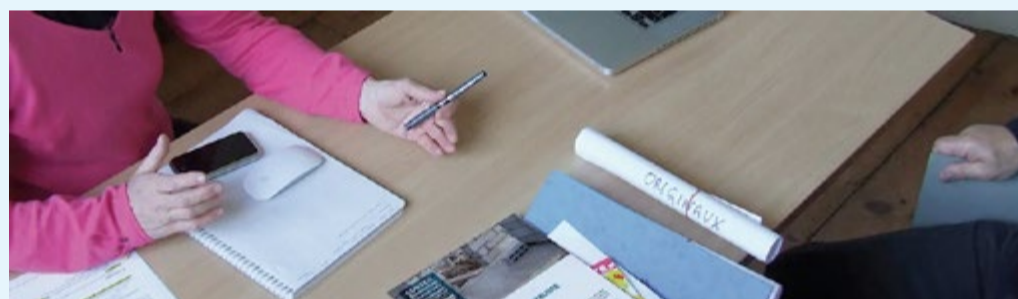
Alors consultez l'un des **6 guides** qui vous expliquent pas à pas « comment faire » un plan de situation, un plan de coupe, mettre à l'échelle, rédiger une notice.

Ces guides sont consultables en Mairie ou bien en ligne sur ce lien :

<https://www.pau.fr/article/autorisation-durbanisme-6-guides-illustres-pour-constituer-votre-declaration-prealable>

ARCHITECTURE : CONSEILS GRATUITS AUX PARTICULIERS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement départemental (C.A.U.E), une ressource à connaître pour la conception d'un projet architectural.



Sur rendez-vous, ces professionnels de l'architecture mettront tout en œuvre pour vous aider dans la réalisation de votre projet.

ARCHITECTES et PAYSAGISTES

vous conseillent gratuitement pour tout savoir sur :

- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation
- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement

Prenez rendez-vous auprès de la permanence de Pau :

Tél. 05 59 84 53 66

C.A.U.E. 64,
4 place Reine Marguerite
64000 PAU

<https://www.caue64.fr/construire-et-renover/le-conseil-aux-particuliers/>

Le Carnet

Naissances

- Anahya BODELON FERREIRA SOARES
- Jade CAUSSÈQUES
- Sumeya ADAM
- Thibaut ILLY
- Hugo DUVIGNAU
- Gabin FORNAGE LIDON
- Cléo PIGA
- Léo MOREIRA
- Maëlys ROGUET
- Charlotte DERAM

Mariages

- Océane LARTHOMAS et Jean-Yves HAPAIRAI

Décès

- Georges BERNIS
- François LAPORTA
- José MUNOZ
- Marie-Louise CASTERA (née DULONG)
- Raymond VILA-COTO
- Adolphine JADOT (née VANDORMAEL)
- Geneviève PUYO (née CAMBIER)
- Anne-Marie WOLMER (née LAPLACE)

- Yvette DARD (née LABARRIERE)
- Michel CAPITAINE
- Antoine LOPEZ
- Janine CODINA (née GROS)
- Emile LIZEAUX
- Gérard MOREAU
- Bernard DUPUY
- Jeanne PARGADE (née MAISONNAVE)
- Annie BOUÉ-GRABOT (née GRATIA)
- Marthe SAUGUET (née MONEY)
- Jean-Marc LAHORE

L'Agenda

- **Mardi 8 mai 11h30** : Cérémonie du souvenir du 8 mai 1945 au monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur à la mairie.
- **Jeudi 12 mai 17h** : Pose de la 1ère pierre du Cœur de Village (*rue Louis Barthou*)
- **Samedi 17 juin** : Tournoi inter-quartiers ASMUR Football (*sous réserve*)
- **Samedi 24 juin** : Fêtes des écoles au complexe sportif
- **Dimanche 30 juillet** : Passage du Tour de France féminin, Vallée Heureuse
- **Samedi 2 et dimanche 3 septembre** : Fêtes patronales au complexe sportif

Memento

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Police secours : 17
- Médecin :
Dr Jobert : 05 59 06 52 02
- Pharmacie Beth-Ceü :
05 59 06 54 05
- ENEDIS (sécurité dépannage) :
0 810 333 364
- GRDF (sécurité dépannage) :
0 810 433 065

- AGUR : Urgences 24h/24
09 69 39 4000
- Bureau de Poste : 05 59 06 68 60
- Presbytère : 05 59 06 64 77
- Centre social : 05 59 06 68 70
- Crèche L'Auseron : 05 59 06 11 13
- École maternelle : 05 59 06 60 55
- École élémentaire : 05 59 06 51 23
- Bibliothèque municipale :
05 59 06 80 54

- Mairie : 05 59 06 56 61
30 av. du Général de Gaulle
64110 Mazères-Lezons
mairie@mazeres-lezons.fr
- **Horaires d'ouvertures au public :**
- lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h00
- mercredi
de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

- **Permanence mensuelle :**
- Premier samedi du mois :
de 10h à 12h
www.mazeres-lezons.fr
- Téléphone d'urgence Mairie :
06 50 078 078